



COMITE DEPARTEMENTAL D'ATHLETISME DU MORBIHAN



COMPTE RENDU

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Samedi 18 octobre 2009
Amphithéâtre Lycée Colbert
LORIENT

Représentants présents des Clubs autorisés à participer :

N° du club	nom du club	voix	clubs affiliés	Représentants présents des clubs affiliés
056009	CEP Lorient	129	1	QUEMET Pascal (Pdt)
056026	CIMA pays d'Auray	170	1	LOTHODE Patrick (Pdt)
056032	ACRLP*	244	4	BELLEC Rémy (Pdt)
056035	APV*	589	8	TUAL Yoann (Sec)
056046	Athlé Rhuys	54	1	BOCHER Colette (Pdte)
056053	AS Hôpital Chubert Vannes	- (5)	1	Club non affilié en date du 10/10/2009
056055	COS Mairie de Vannes	- (13)	1	Non représenté
056060	LJV Auray	- (166)	1	Non représenté
056064	BSA*	163	3	LE BORGNE Armel (Sec)
056067	Escapade Malestroit	37	1	FEVRIER René
056068	US Séné	62	1	EVENO René
056072	Courir Auray Vannes	- (7)	1	Non représenté
056078	Quéven Athlétisme	107	1	LE MARRE Danielle (Sec)
056079	Elvinoise Athlétisme Pays d'Elven	- (49)	1	Pouvoir à Franck LHEUREUX, licencié à l'US Séné
056080	Treffléan Athlétisme	21	1	MAYANGA Blaise (Pdt)
056082	Port-Louis Athlétisme	45	1	BONNABESSE Xavier (Pdt)
056083	APL'O*	333	4	LE GALLO Maryse (Pdte)
056083	EAPG*	202	3	BURBAN René (Pdt)
056087	Marathon de Vannes	- (5)	1	Non représenté

Pascal QUEMET (Président CEP Lorient 129 voix) ; Patrick LOTHODE (Président CIMA Pays d'Auray 170 voix) ; Rémy BELLEC (Président ACRLP 244 voix) Yoann TUAL (Secrétaire APV 589 voix) ; Colette BOCHER (Présidente Athlé Rhuys 54 voix) ; Armel LE BORGNE (Secrétaire BSA 163 voix) ; René FEVRIER (Président Escapade Malestroit 37 voix) ; René EVENO (Président US Séné 62 voix) ; Danielle LE MARRE (Secrétaire QUEVEN ATHLETISME 107 voix) ; Frank LHEUREUX (Licencié US Séné pouvoir de représentation de L'ELVINOISE ATHLETISME PAYS D'ELVEN) ; Blaise MAYANGA (Président Treffléan athlétisme 21 voix) ; Xavier BONNABESSE (Président Port-Louis athlétisme 45 voix) ; Maryse LE GALLO (Présidente d'APLO 333voix) ; René BURBAN (Président de l'EAPG 202 voix).

Clubs non représentés :

COS Mairie de Vannes ; LJV AURAY ; Courir Auray-Vannes ; Marathon de VANNES.

Club non affilié en date du 10 octobre 2009 :

AS Hôpital Chubert VANNES

Membres présents du Comité Directeur :

Nadine BEGNIC (Trésorière générale) ; René BURBAN (Président de la Commission des Clubs) ; Gérard COLLIN (membre) ; Isabelle DANET (membre) Dominique DERRIEN (Secrétaire Général) ; Joseph FALQUERHO (membre) ; Jean-Marc HEURTAUX (Président de la Commission Sportive et d'Organisation) ; Jacques-Yves LEGRAND (Trésorier Adjoint ; Président de la Commission des Officiels Techniques) ; Blaise MAYANGA (Président de la Commission des Jeunes) ; Eric MAZET (Président de la Commission des Entraîneurs) ; Serge RIGOT (Président de la Commission Scolaire) ; Rémi RIO (Président) ; Yoann TUAL (membre).

Membres du Comité Directeur excusés :

Marie José JILET (membre) et Jean Pol JILET (membre).

Personnalités présentes :

Frédéric LE GOFF (Inspecteur D.D.J.S 56) ; Céline JIGOU (D.D.J.S 56) ; Bruno BLANCHARD (représentant élu de la ville de LORIENT) ; Marcelle LE SAINT (représentante de la Ligue de Bretagne d'Athlétisme, Présidente du CDA 29) ; Jean-François MEAUDE (Président du C.D.O.S. 56).

Le nombre de clubs en mesure d'être représentés est 18 représentant 2 396 voix.

Le quorum en nombre de clubs est donc 10 et celui en nombre de voix est 1 199.

Le nombre de clubs représentés est 14. Le nombre de voix représentées est 2 156.

Le double quorum étant atteint, l'Assemblée Générale peut donc se tenir valablement.

Rémi RIO, Président du CDA56, ouvre l'Assemblée Générale à 14h30.

L'assemblée observe une minute de silence en souvenir des proches (parents, acteurs de l'athlétisme) qui nous ont malheureusement quittés au cours de cette saison 2008 -2009.

Approbation des comptes rendus de l'Assemblée Générale du 18 octobre 2008 et de l'Assemblée Générale extraordinaire du 31 août 2009 :

Les deux comptes rendus sont approuvés sans ajout ni correction à l'unanimité.

Rapport moral du Président :

Le Président Rémi RIO présente son rapport moral au cours duquel il situe la place du CDA 56 tant vis-à-vis des partenaires institutionnels que de la FFA, de la LBA, des clubs et des licenciés. Il présente les grandes lignes du Plan de Développement pour l'Olympiade 2009 – 2012 dans lequel s'intègrent les Clubs, cela étant particulièrement prégnant au regard des nouveaux déploiements avec les partenaires institutionnels. Il appuie ses propos à partir du bilan quantitatif et qualitatif réalisés entre la saison 2005 et la saison 2009 pour justifier l'importance d'un tel Plan de Développement. Il insiste sur la nécessaire mutualisation – évidence même de l'esprit associatif – entre les différents acteurs, tant de l'athlétisme départemental que régional mais aussi du sport morbihannais dans un cadre plus élargi.

Rapport du Secrétaire Général :

Dominique DERRIEN, Secrétaire Général présente son rapport d'activité. Il rappelle que son rôle pour cette première année dans cette fonction a été principalement de seconder le Président du CDA 56 ainsi que le Président de la Commission des Clubs dans le cadre du Plan de Développement. Il insiste sur l'importance que les renseignements qu'il demande lui soient fournis par les Clubs car ils permettent d'appliquer le Plan de Développement avec plus d'efficacité.

Rapport de la Commission de Contrôle des Finances :

Colette BOCHER, membre de cette Commission, lit le rapport de la Commission de Contrôle des Finances qui s'est rendue chez la trésorière générale le samedi 3 octobre dans le cadre de sa mission. Aucune anomalie n'a été constatée. Colette BOCHER tient à souligner le rôle de Nadine BEGNIC dont le travail important et indispensable fait dans "l'ombre" mérite qu'elle soit félicitée. Nadine BEGNIC est applaudie par l'Assemblée.

Rapport financier de la Trésorière Générale :

Nadine BEGNIC prend la parole et explique en préambule qu'elle est aidée dans sa tâche par un expert-comptable. La présentation comptable permet de faire des analyses détaillées et précieuses quant à la gestion financière du CDA 56. Elle précise que le bilan ne comporte pas de ligne budgétaire pour la CDCHS, celle-ci n'appliquant pas pour le moment les mêmes règles comptables.

Les recettes pour la saison 2009 s'établissent à 41 248 euros et les dépenses à 37 104 euros. Le compte de résultat fait apparaître un excédent de 7 235 euros (cf. documents annexes "détail du compte de résultat").

Les réserves financières au 31 août 2009 (date de fin d'exercice comptable) sont de 42 694 euros sur livret bancaire et de 22 142 euros sur le compte bancaire.

Nadine BEGNIC rappelle que ces montants correspondent bien à la fin de l'exercice comptable pour la saison écoulée : des recettes et des dépenses de cette saison n'étant pas réalisées seront affectées au compte et bilan financier pour la saison 2010.

Le bilan financier et le compte de résultat sont approuvés à l'unanimité.

Election aux postes vacants du comité directeur :

Aucune candidate ne s'est présentée aux postes "femmes".

Elisabeth LARNICOL est seule candidate au poste « médecin ». Elisabeth LARNICOL est médecin du sport et a été également médecin urgentiste. Elle n'est pas présente aujourd'hui, retenue par ses obligations professionnelles et sera demain dimanche 11 octobre médecin de la manifestation "La Vannetaise", course hors stade réunissant plus de 2000 femmes. Rémi RIO rappelle que les élections se déroulent selon les statuts au scrutin secret à deux tours : le premier à la majorité absolue, le second à la majorité relative. Etant seule candidate, Elisabeth LARNICOL sera donc élue quel que soit les résultats. Il demande si les représentants présents souhaitent un scrutin secret ou si l'élection d'Elisabeth LARNICOL est constatée de fait. L'unanimité des membres de l'Assemblée Générale entérine l'élection sans vote.

Rémi RIO informe qu'il s'est entretenu avec Elisabeth LARNICOL le samedi 3 octobre pour lui présenter les grandes lignes de ses missions. Il précise qu'il ne lui sera pas demandé d'être présente lors des compétitions mais que sa première mission, dans le cadre de la convention délégataire portant sur la santé des licenciés, sera de procéder au listing des ressources médicales départementales, tant humaines que matérielles.

Rapports des Présidents des Commissions:

Commission des entraîneurs:

Eric MAZET, Président de la Commission des Entraîneurs, lit son rapport. Il aborde 4 thèmes :

- Stages du suivi départemental concernant, selon des critères de sélection, des minimes et des cadets. Ces stages créent un esprit d'équipe que l'on a retrouvé lors des intercomités. Il y a une forte demande de la part des "anciens" pour qu'un tel dispositif s'applique aux catégories supérieures.
- Livret EA/PO. Celui-ci est l'aboutissement du travail mené la saison passée pour passer d'une culture compétitive à la mise en œuvre des fondamentaux et des éducatifs pour ces jeunes.
- Formation des entraîneurs. La formation régionale départementalisée "ABC" a été assurée par Jérôme DELAUNAY.
- Les objectifs à poursuivre dans le cadre du Plan de développement. Eric MAZET en fixe 3 pour la saison à venir :
 1. Mettre en lien les athlètes et les entraîneurs avec la Commission Médicale.
 2. Redynamiser les échanges entre entraîneurs.
 3. Associer le salarié technique sportif à la mise en place du C.L.E. et mise en place d'un stage cadet (te) s 2^{ème} année à espoirs.

Commission des Officiels Techniques:

Jacques-Yves LEGRAND, Président de la Commission des Officiels Techniques, regrette d'avoir annoncé que le CDA 56 est en retard sur les autres départements concernant

le nombre d'officiels en formation. Il rappelle les procédures de prorogation de diplômes et les dates de formation pour cette saison 2010.

Rémy BELLEC intervient à propos de l'obligation pour les officiels de faire valider leur diplôme. Il regrette les lourdeurs de la FFA et de la Ligue. Il déplore que les textes et règlements soient un frein au développement du bénévolat. De même, il souhaite qu'une validation – faite par exemple sur le terrain par le C.T.S. – des compétences des entraîneurs soit mise en place pour reconnaître le travail effectué depuis de nombreuses années par des bénévoles. Il termine son intervention en disant qu'il manque de bénévoles et qu'il faut savoir les encourager et les retenir. Rémy BELLEC relève aussi que des subventions beaucoup plus conséquentes que celle que reçoit le CDA 56 – Rémi RIO ayant annoncé précédemment qu'une subvention de 7 500 euros allait être perçue du Conseil Général du Morbihan – sont attribuées à des projets dont les finalités sportives sont moins évidentes. Jean François MEAUDE, Président du C.D.O.S. 56 nuance en expliquant que ces enveloppes du CG ne sont pas nécessairement attribués à titre sportif mais peuvent l'être par exemple au titre du développement touristique ou autre.

Rémi RIO prend la parole. Il reprend le terme de bénévole et rejoint les propos de Rémy BELLEC pour lesquels il adhère totalement en précisant que les membres présents à cette Assemblée Générale sont tous des bénévoles s'occupant de nombreuses facettes de l'athlétisme : dirigeants, entraîneurs, officiels techniques, ... Il tient à rappeler que les parents doivent eux aussi s'impliquer dans le bénévolat et ne pas être consommateurs. Il souligne l'importance de notre rôle d'éducateurs auprès des jeunes et résume les qualités éducatives – et donc morales – de l'athlétisme :

effort – persévérance – humilité – performance

Ces 4 "vertus" sont unanimement reconnues par les membres de l'Assemblée Générale.

Commission des Jeunes :

Blaise MAYANGA, Président de la Commission des Jeunes, rappelle le travail important fait en relation étroite avec les autres commissions, et particulièrement la commission des entraîneurs, au niveau des EA/PO. Il précise que du matériel dédié aux rencontres sur les deux secteurs Ouest et Est sera acquis par le CDA 56 afin que ces rencontres se déroulent dans les meilleures conditions. Ce matériel pourra, dans un cadre conventionné, être mis à disposition lors des manifestations de promotion.

Colette BOCHER insiste sur la nécessité pour le CDA56 de se rapprocher des communes pour les conseiller pour l'acquisition de matériel pour la pratique des jeunes. Rémi RIO répond que le CDA 56 peut avoir un rôle de conseil en la matière lorsqu'il est sollicité. Il rappelle que la démarche dans ce cadre passe par la relation étroite entre le club local ou les clubs locaux avec la ou les commune(s) concernée(s). Le ou les club(s) demandent alors au CDA 56 d'apporter ses compétences en la matière.

Commission informatique :

Dominique DERRIEN lit le rapport de la Commission Informatique en lieu et place de sa Présidente, Marie-Christine KERGOSIEN, n'ayant pu être présente. Il rappelle le rôle de la CDI et lance un appel aux parents qui maîtrisent les outils informatiques pour intégrer et étoffer cette commission.

Commission Sportive et d'Organisation :

Rémi RIO précise que les missions de la Commission Sportive et d'Organisation, outre celles que chacun connaît, portent sur les infrastructures, en particulier dans le cadre de la convention d'objectifs avec le Conseil Général du Morbihan : "*conseil auprès des collectivités locales : apporter une analyse technique aux collectivités locales ou associations notamment dans le cadre de la réalisation de travaux sur leurs installations sportives*". Il informe l'Assemblée Générale que c'est dans le cadre de cette convention qu'une réunion de présentation d'un projet d'extension de la salle omnisport de PLOËRMEL s'est tenue le 10 février 2009 à la demande de Madame la Maire Béatrice LE MARRE. Etaient présents à cette réunion également René BURBAN (Président de l'EAPG), Gérard COLLIN (Président de l'ESEM), Arnaud MONNIER (Secrétaire de l'EAPG), Jérôme JAGOURY (Directeur des services techniques de la Ville de PLOËRMEL), Jean-Marc HEURTAUX (Président de la CSO) et Rémi RIO (Président du CDA 56). Le projet présenté portait sur une extension à coût très contenu de la salle permettant d'accueillir des compétitions dans les normes fédérales de niveau régional et interrégional. Une autre proposition, beaucoup plus onéreuse a été également présentée hors CDA 56 le lendemain de cette réunion. Le CDA 56 a été convié à une réunion le samedi 3 octobre 2009 par la Communauté de Communes du Pays de PLOËRMEL pour participer, sur le projet qu'il avait présenté et qui a été retenu, à la définition conjointe avec les instances locales de la fédération de gymnastique d'une extension plus globale. Rémi RIO se félicite de constater une telle mutualisation entre les structures sportives et les élus politiques, rappelant que ces derniers sont maîtres de leurs choix et que les instances sportives doivent se limiter au rôle qui est le leur et écrit dans la convention citée plus avant.

Commission des Clubs :

Rémi RIO retrace l'historique des réunions de la saison 2009 qui s'inscrit dans le cadre des nouvelles dispositions des "têtes de réseaux" tant vis-à-vis de l'Etat (la D.D.J.S. sera intégrée à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale à compter du 1^{er} janvier 2010) que du Conseil Général du Morbihan. Le CDA 56 a donc, dans son Plan de Développement, anticipé ces nouvelles modalités dont le maître mot est la mutualisation territoriale des actions et de leurs moyens.

Il informe que des réunions seront prévues avec les Clubs qui ont répondu – 12 – pour définir les 15 actions proposées afin d'en préciser le cadre à partir de fiches de commande d'action et de fiches d'action (à l'instar de celles qui seront utilisées par chacune des commissions "référentes"). Ces 15 actions figurent dans le Plan de Développement et seront analysées et budgétisées selon la même procédure que celle utilisée pour les actions du CDA 56.

Commission Scolaire :

Le Président de la Commission Scolaire indique que cette nouvelle commission se mettra en œuvre pour la saison 2010.

Budget Prévisionnel 2010 :

Nadine BEGNIC présente le détail du budget pour la saison 2010 réparti en 3 domaines :

- Administratif
- Sportif
- Technique

Elle précise que les domaines sont "perméables", certaines actions pouvant se retrouver dans les 3 domaines. L'augmentation du budget par rapport à celui de la saison passée s'explique par l'augmentation des actions qui seront mises en place pour cette saison ainsi que par l'embauche d'un salarié technique sportif qui devrait être faite pour le 1^{er} janvier 2010.

Le Président Rémi RIO présente en vidéo projection le détail des actions pour expliquer l'élaboration de ce budget. Ce dernier a été déterminé par les actions du Plan de Développement toutes adoptées lors de l'Assemblée Extraordinaire du 31 août 2009. Elles ont été budgétisées en fonction des ressources prévisibles. Certaines d'entre-elles ont été mises en attente et seront réalisées lors des prochaines saisons. Le C.L.E. n'étant pas créé, il sera affecté budgétairement pour la saison 2011.

Le budget prévisionnel est voté à l'unanimité.

Interventions des personnalités :

Intervention de Jean-François MEAUDE, Président du C.D.O.S. 56

Jean François MEAUDE relève le professionnalisme de la présentation du rapport. Il note l'augmentation des effectifs – ce qui mérite d'être souligné car ce n'est pas le cas dans tous les comités sportifs morbihannais – dont en particulier ceux des catégories jeunes.

Il remercie Rémi RIO d'avoir « booster » l'organisation des Assises des Comités Départementaux Sportifs du Morbihan. Le mouvement sportif a besoin de travailler main dans la main pour appréhender les réformes mises en œuvre et pour, si nécessaire, les infléchir dans le sens de son intérêt.

Jean François MEAUDE évoque la réforme territoriale dite Réforme Balladur qui donnera aux communautés de communes des compétences dans le domaine sportif qui étaient auparavant dévolues aux conseils généraux. Il faudra veiller à ce que le Conseil Général ne se désengage complètement du sport.

Jean François MEAUDE insiste sur la nécessité de valoriser le bénévolat, conscient de la difficulté de donner de son temps. Il faut faire savoir ce qu'on apporte à la collectivité. Il est nécessaire de travailler ensemble pour expliquer le rôle et la place du sport dans le département.

Jean -François MEAUDE relève l'évolution des aides du Conseil Général. Six emplois sont créés cette année dont l'un plus spécifiquement tourné vers le milieu carcéral.

En conclusion le CDA56 pourra compter sur le CDOS en particulier pour les formalités relatives à l'emploi d'un salarié.

Intervention de Marcelle LE SAINT, représentante de la LBA et Présidente du CDA29

Marcelle LE SAINT remplace Alain TALARMIN, vice Président de la LBA, -absent pour des raisons familiales.

Marcelle LE SAINT rejoint les propos de Jean-François MEAUDE.

Elle se félicite du travail accompli lors des assises des Comités bretons qui débouchera sur une mutualisation de nos moyens et par une harmonisation de nos pratiques.

Marcelle LE SAINT déplore le nouveau calendrier fédéral et la mise en place des changements de catégorie qui posent des problèmes à tous.

Elle fera remonter les remarques sur la prorogation des diplômes et sur la demande de reconnaissance des compétences. Mais elle fait remarquer que les parents sont de plus en plus procéduriers et qu'il faut être en règle pour se prémunir de tout problème en cas d'accident.

Marcelle LE SAINT réaffirme la volonté de la LBA de travailler ensemble.

Intervention de Bruno BLANCHARD, représentant la Municipalité de Lorient.

Bruno BLANCHARD excuse Norbert METAIRIE, Maire de LORIENT, Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de L'Orient ainsi que Daniel GILLES, Adjoint aux sports retenus par leurs obligations.

Il précise que la rénovation et le remplacement des équipements du stade du bois du château seront réalisés avant la saison estivale 2010.

Il présente le projet de construction d'une salle couverte à Lann Sévelin (LANESTER) et déclare que Norbert METAIRIE s'est engagé à faire passer ce projet en Conseil de CAP L'orient avant la fin de l'année. Il fait l'historique du projet qui initialement devait être un vélodrome couvert et qui s'est transformé, suite à une visite faite à BORDEAUX par les élus de CAP L'Orient au stade vélodrome en un projet du même type. Ce projet dont le financement est finalisé répond donc à une utilisation multisports. La décision finale de validation – et donc de réalisation – dépend donc maintenant de celle des Maires concernés. En effet, il faut une certaine majorité de ceux-ci pour que le projet soit validé.

Rémi RIO rappelle l'importance de la réalisation de cet équipement, tant pour l'agglomération lorientaise que pour le département et la région. Une telle structure pourrait en effet accueillir des manifestations multisports – et bien entendu d'athlétisme – à un niveau régional, voire plus.

Jean-François MEAUDE insiste sur la nécessité de la mobilisation de tout le mouvement sportif pour cet équipement à vocation multifonctions.

Rémi RIO adressera, au nom du CDA 56, c'est-à-dire au nom de tous les clubs affiliés du Morbihan, un courrier aux 19 Maires concernés pour argumenter l'intérêt de la réalisation de ce projet. Il rappelle que ce courrier reste fidèle au rôle de chacun : décision et réalisation par les élus politiques ; aide technique par le CDA 56. Un courrier destiné à l'ensemble des élus de la Communauté d'agglomération sera transmis par les clubs concernés de ce secteur.

Bruno BLANCHARD souhaite vivement que la L.B.A. s'implique clairement dans ce projet en faisant en particulier l'inventaire de toutes les compétitions qui pourraient se dérouler dans une telle infrastructure et en précisant le nombre d'athlètes qui pourraient être ainsi concernés.

Intervention de Frédéric LE GOFF, Inspecteur à la D.D.J.S. 56

Frédéric LE GOFF prie l'Assemblée Générale d'excuser Madame Annick PORTES, Directrice Départementale de la Jeunesse et Sport, qui devait initialement venir et qui a été retenue pour des raisons professionnelles.

Il présente Céline JIGOU qui arrive dans le département pour animer le mouvement sportif.

Frédéric LE GOFF affirme que la présence de la D.D.J.S. à cette Assemblée Générale est la reconnaissance du rôle et du travail effectué par le CDA56.

La DDJS prend en compte les interrogations qui se sont dégagées lors de cette Assemblée Générale.

Il rappelle qu'à compter du 1er janvier 2010 la D.D.J.S. rejoindra la direction de la cohésion sociale. Il restera trois directions interministérielles au sein de l'Etat départemental.

Il existera une D.R.J.S. au niveau régional.

Frédéric LE GOFF rappelle les différents volets du partenariat : Etat, mouvement sportif, collectivités et secteur privé.

Trois défis restent à relever : place de l'état dans le sport, affirmation des valeurs du sport – et il reprend en cela les propos du Président Rémi RIO –, et enfin compétitivité de la France.

Il rappelle que le Code du Sport dont il a été question au cours de l'Assemblée Générale regroupe un certain nombre de textes et règlements qui sont consultables sur le portail Légifrance.

Il fait rappel aux Clubs qu'ils peuvent solliciter, dans le cadre de l'accompagnement éducatif, des subventions auprès de la DDJS pour ces dispositifs. Les demandes doivent être déposées au plus tard fin octobre – début novembre.

En conclusion Frédéric LE GOFF remercie le CDA56 pour tout le travail effectué.

Le Président Rémi RIO lève la séance à 18 heures et invite tous les participants au buffet de clôture de l'Assemblée Générale.

Rémi RIO,
Président du CDA 56

Dominique DERRIEN,
Secrétaire Général du CDA 56